

Plateaux « Filles O Foot » (U6F-U7F-U8F)

OBJECTIFS :

L'objectif des plateaux « Filles O Foot » est de regrouper les clubs accueillant des jeunes licenciées U6F, U7F et U8F du District d'Ille et Vilaine, et de les faire pratiquer entre-elles, au travers de matchs et d'ateliers techniques.

Ces plateaux se dérouleront selon un calendrier établi en début de saison.

ORGANISATION :

Le club d'accueil désigné organise sur ses installations le plateau « Filles O Foot » sur une matinée.

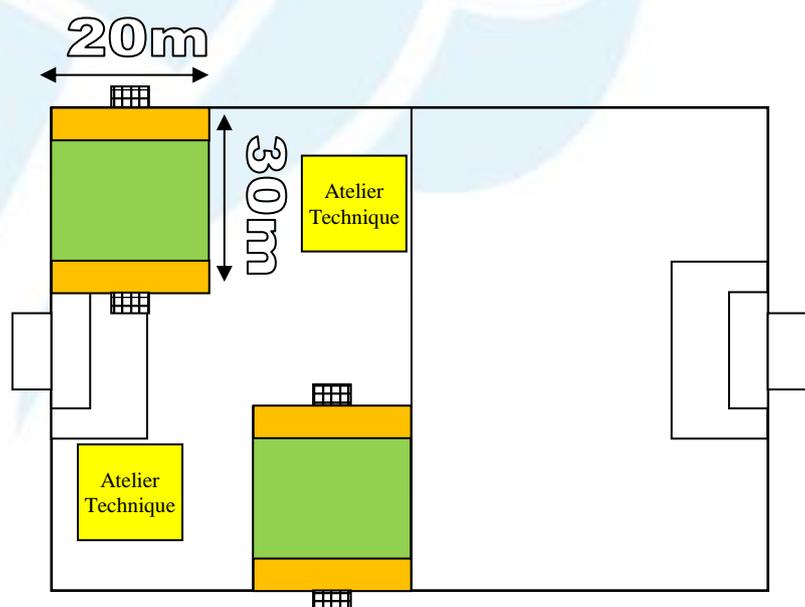
L'horaire de début par défaut est **10h00**.

A l'issue du plateau, le club recevant doit impérativement renvoyer une « FICHE BILAN » ainsi que toutes les « FICHE CLUB » au plus tard le MERCREDI suivant les rencontres :

feminines@foot35.fff.fr

Chaque site d'accueil doit être en mesure de mettre à disposition :

- ✓ 1/2 terrain de football à 11 = 4 à 6 aires de jeu (*voir schéma ci-dessous*)
- ✓ 2 à 3 vestiaires en fonction du nombre d'équipes inscrites
- ✓ 8 à 12 constri-foot (pour les buts)
- ✓ Jeu de coupelles (pour délimiter les terrains)
- ✓ Matériel nécessaire pour la mise en place des ateliers techniques
- ✓ 10 à 20 ballons TAILLE 3 (matchs et ateliers techniques)
- ✓ **1 éducateur(trice) diplômé(e)** du club organisateur, responsable de l'organisation de la matinée.
- ✓ 4 à 6 animateurs(trices) (accueil, gestion d'un terrain, animation d'un atelier technique ...)
- ✓ Un goûter pour chaque participante (ex. : barre de céréales et une brique de jus de fruits)



Remarque :

L'accès au terrain doit être réservé exclusivement aux joueuses et à l'encadrement.

Les parents spectateurs devront être obligatoirement derrière la main courante !

Chaque équipe présente doit :

- ✓ Remplir **ENTIEREMENT** une « FICHE CLUB » et la rendre **A LA FIN** des rencontres
- ✓ Veiller à ce que chaque joueuse porte une tenue complète (protège-tibias obligatoire y compris pour les ateliers techniques)

DEROULEMENT :

1. Les rencontres :

Chaque équipe participe à **des matchs + des ateliers techniques**. Quel que soit le nombre d'équipes, le temps de jeu total ne **doit pas excéder 40min**.

Les éducateurs des deux équipes, à partir de la zone technique, effectueront l'arbitrage.

Remarque : l'arbitrage doit être éducatif ; il se fait sans sifflet et hors du terrain afin de laisser toute la surface de jeu aux joueuses (Cf. Document « MODALITES et LOIS DU JEU » à consulter).

2. Les ateliers techniques :

Les ateliers techniques sont **obligatoirement mis en place** lors du plateau (Cf. Document « Les ateliers techniques »)

PROTOCOLE D'AVANT-MATCH et D'APRES-MATCH :

Le protocole d'avant-match doit être réalisé **avant CHAQUE RENCONTRE** par **les joueuses** ainsi que **leur responsable d'équipe**.

Après **CHAQUE RENCONTRE**, les joueuses se tapent dans la main.

